



10/2021

Rhinotrachéite infectieuse bovine / vulvovaginite pustuleuse infectieuse/balanoposthite (IBR/IPV/IPB)

Maladie infectieuse virale des bovins, qui se manifeste sous différentes formes.

IBR : infection légère à grave des voies respiratoires supérieures ; peut provoquer un avortement chez les vaches gestantes et, chez les veaux, également une entérite ou une encéphalite.

IPV/IPB : maladie génitale relativement bénigne se manifestant par l'apparition de vésicules dans la région génitale.

1 Espèces touchées

Le BoHV-1 (aussi : BHV-1) contamine principalement les bovins. D'autres bovidés, notamment les buffles domestiques et les bisons, ainsi que différentes espèces d'artiodactyles sauvages telles que les cervidés et les camélidés sont également réceptifs à la maladie. Les chèvres, les moutons et les porcs peuvent être infectés par le BoHV-1.

2 Agent infectieux

Ordre des *Herpesvirales*, famille des *Herpesviridae*, sous-famille *Alphaherpesvirinae*, genre *varicellovirus*, représentant *Alphaherpèsvirus bovin 1 (BoHV-1)*. Il n'est pas possible de distinguer sérologiquement le virus IBR du virus IPV. Particularité des virus herpès : la latence. Les virus atteignent les neurones des ganglions régionaux via les terminaisons nerveuses locales des muqueuses. Les lymphocytes (surtout dans les amygdales) peuvent également être porteurs de virus latent. La réactivation de l'infection latente peut se produire en cas de stress. Les animaux infectés de manière latente excrètent le virus de manière intermittente tout au long de leur vie. Réponse immunitaire à une infection naturelle : les anticorps humoraux peuvent persister pendant des années. La réponse immunitaire à médiation cellulaire semble jouer un rôle prépondérant pour surmonter l'infection. La réponse immunitaire contribue à la disparition des symptômes cliniques après une infection primaire, mais ne peut empêcher une nouvelle ou une super-infection ni la réactivation d'une infection latente.

3 Clinique/Pathologie

IBR : le temps d'incubation est de 2 à 6 jours. Symptômes principaux : fièvre soudaine pouvant atteindre 42°C, augmentation de la fréquence respiratoire, écoulement nasal séreux à mucopurulent, salivation, hyperémie du mufle et des muqueuses nasales (« red nose ») accompagnée de quelques lésions nécrotiques de la muqueuse, conjonctivite et kératite, toux. Les infections bactériennes secondaires sont fréquentes, provoquant des pneumonies et, occasionnellement, également des diarrhées chez les veaux. Chez les vaches en lactation, on observe parfois une baisse importante de la production laitière. Transmission diaplacentaire et avortement après une période d'incubation de 3 à 6 semaines, le plus souvent entre le 5^e et le 8^e mois de gestation. Chez les animaux « naïfs », morbidité de 100 %, létalité de 10 %. Chez les animaux plus âgés et infectés de manière latente, la maladie est le plus souvent légère ou cliniquement inapparente.

IPV/IPB : période d'incubation de 1 à 3 jours, miction fréquente, port anormal de la queue, écoulement vaginal, muqueuses génitales hyperémiées, recouvertes de vésicules de la taille d'une tête d'épingle à la taille d'un petit pois (de même chez le taureau : balanoposthite pustuleuse). Guérison en l'espace de 10 à 14 jours.

4 Répartition géographique

Mondiale avec une prévalence variable. La Suisse, tout comme le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Autriche et certaines régions de quelques pays de l'UE sont officiellement reconnus indemnes d'IBR/IPV.

5 Épidémiologie

IBR : le virus est excrété dans les sécrétions nasales, oculaires et vaginales, dans la semence, le liquide amniotique, le placenta et le fœtus avorté. Un taureau infecté excrète le virus de manière sporadique durant toute sa vie (contrôle de la semence importée ou certificat attestant que le donneur a été testé sérologiquement négatif avant et après la collecte de semence). La transmission s'effectue le plus souvent de manière aérogène (aérosols infectieux), par contact direct ou également indirect par l'intermédiaire des mangeoires, des ustensiles ou autres qui sont contaminés. Les porteurs latents représentent la principale source d'infection (achat d'animaux non testés!), réactivation du virus par les facteurs de stress (transport, mise-bas, autres maladies notamment) et par l'administration de corticostéroïdes.

IPV/IPB : le virus est excrété dans les sécrétions vaginales et préputiales. La transmission se fait par la saillie, l'insémination artificielle, de manière iatrogène ou par contact avec des souillures.

6 Diagnostic

IBR : suspicion en cas d'affection des voies respiratoires supérieures, de conjonctivite, de pneumonie, d'avortement, en particulier si dans l'anamnèse, il est mentionné l'achat d'un animal ou une situation de stress spéciale. La suspicion est confirmée par la mise en évidence de l'ADN du BoHV1 dans les excréments, les sécrétions ou les organes, par l'isolement du virus et/ou par la mise en évidence d'anticorps dans le sérum (glycoprotéine B [gB] ELISA). Un résultat positif ou douteux au test ELISA doit être confirmé au moyen d'un test de séroneutralisation (= standard de référence). Comme la vaccination contre le BoHV1 est interdite en Suisse, les animaux séropositifs sont considérés comme porteurs du virus et traités comme des cas avérés même sans mise en évidence directe du virus (test PCR ou isolement du virus). Des réactions sérologiques croisées avec quelques alphaherpèsvirus fortement apparentés des ruminants sont possibles.

IPV/IPB : apparition de lésions caractéristiques sur la muqueuse génitale. Confirmation par sérologie dans les pays indemnes d'IBR, par mise en évidence directe de l'agent infectieux dans les écouvillons vaginaux ou les échantillons d'eau de rinçage du prépuce dans les autres pays.

7 Diagnostics différentiels

Grippe bovine (bronchopneumonie enzootique), diarrhée virale bovine / maladie des muqueuses (BVD/MD), coryza gangréneux, maladie de la langue bleue, peste bovine, fièvre aphteuse.

Avortement : diarrhée virale bovine / maladie des muqueuses (BVD/MD), virus de Schmallenberg, brucellose, listériose, leptospirose, coxiellose.

8 Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse. Il existe différents vaccins. Les vaccins utilisés dans l'UE sont le plus souvent des vaccins marqueurs qui permettent de faire une distinction sérologique entre les animaux infectés de manière naturelle (anti-gB positifs, anti-gE positifs) et les animaux vaccinés (anti-gB positifs, anti-gE négatifs).

9 Prélèvements

Mise en évidence directe de l'agent infectieux : écouvillons nasal, pharyngien et conjonctival, échantillons de tissus prélevés dans les régions des muqueuses qui présentent des lésions, organes des fœtus avortés, placenta, écouvillon vaginal, eau de rinçage du prépuce, semence. Sérologie : sang entier, sérum.

10 Bases légales

Épizootie à éradiquer, art. 3, art. 128 à 131 et art. 170 à 174 OFE. [Contrôle annuel par sondage](#). Les taureaux d'élevage âgés de plus de 24 mois doivent être soumis chaque année à une analyse (OFE art. 171).

Contrôle des viandes : mesures à prendre suivant les critères généraux (annexe 7 OHyAb).